HANDISERE

Association des Paralysés de France

Délégation de l'Isère

Automne 2017

n°108

SOMMAIRE

Actualités et Informations *p 2-4*

Vie associative *p 5-6*

Club Loisirs *p 7-10*

Ressources et communication *p 11-12*

Dossier : SPASAD 38 *p 13-14*

Agenda *p 15*

Contacts *p16*

Bon d'adhésion *Faire Face* *p16*

Nous vous accueillons à la délégation départementale au 21 Bis av Marcelin Berthelot, 38100 GRENOBLE

Accueil

Lundi au Jeudi de 8h30 à 12h20
et de 13h30 à 17h30
Vendredi de 8h30 à 12h20

Téléphone : **04 76 43 13 28**
E-mail : **dd.38@apf.asso.fr**

Editorial

Le mot de la Représentante départementale

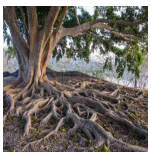

L'été s'achève, nous souhaitons qu'il fût synonyme de moments de convivialité, de bonheur et de partage.

Durant cette période estivale, Lorène et Marie-Claude vous ont sollicités afin de recréer du lien et savoir ce que vous espérez de l'APF. Je suis assurée que vous les avez bien accueillies.

Une équipe dédiée travaille sur le nouveau projet associatif 2018 - 2023, nous allons vous consultez par l'organisation de rencontres et par l'intermédiaire du réseau internet de l 'APF. Nous tenons à donner la parole à tous les acteurs de l'APF, y compris les plus isolés car chacun doit y trouver sa place.
L'APF renforce la démocratie associative, nous nous en réjouissons.

Chantal VAURS

Le mot du Directeur

La période estivale terminée, nous voilà désormais dans l'effervescence de la rentrée. Votre Délégation APF n'échappe pas à la règle et, comme vous pourrez le constater dans ce numéro de Handisère, nous travaillons pour initier des nouveaux projets qui s'adressent directement à nos adhérents.

A titre d'exemple, dans le cadre d'un élargissement progressif des activités du Club Loisirs, nous avons établi un partenariat avec la MC2 - Maison de la Culture de Grenoble pour vous proposer une expérience culturelle unique. Un groupe de parole destiné aux parents en situation de handicap va également voir le jour dans les prochains mois. Côté accessibilité, nos liens avec les bailleurs sociaux se renforcent pour que les logements de demain disposent d'aménagements conformes aux attentes des personnes à mobilité réduite…

Sans oublier les temps forts de l'automne qui vont nous permettre de nous retrouver, d'échanger et de réfléchir aux projets à venir : Assemblée Départementale, Repas des adhérents, Mois de l'accessibilité, Handidon, etc.
À très bientôt donc !

Mattieu VILLARET

Album photos du Rallye Moto

L'album photo du Rallye Moto est prêt.
Nous disposons de quelques exemplaires supplémentaires pour ceux qui auraient oublié de le commander !

Nous profitons de la sortie de l'album pour remercier à nouveau les partenaires, motards, bénévoles, salariés, ainsi que les donateurs de notre campagne de financement participatif sur Kocoriko.fr : Stéphane, Jean -Christophe, Nicolas, Frédéric, Aline, Thierry, Michel, Christophe, Miguel, Pascal, Lucrese, Bruno, Stéphane, Gontrand, Balthazard, Alexandre, Christel, Rose-Marie, Charlène…

Les Alpes en Solex

1350 kms, 11 jours de route, à moins de 30 km/h, en prenant le temps, par monts et par vaux, mais surtout pour les rencontres et pour la cause !

C'est avec plaisir que nous avons accueilli, en partenariat avec l'association SEP Rhône-Alpes Dauphiné, les membres de l'association Nikaïa Solex à Grenoble pour une rencontre qui a eu lieu le 1er août.

Leur but ? Sensibiliser le public à la sclérose en plaques -maladie qui toucherait actuellement 100 000 personnes en France- d'une manière originale tout en montrant que le solex, ce petit cyclomoteur « social », inventé à l'origine pour les ouvriers et les femmes de ménage, est encore capable quarante ans après de s'échapper de nos villes, pour aller faire entendre son bruit de machine à coudre sur la grand-route.

Mois de l'Accessibilité

Du 4 novembre au 3 décembre 2017, la Ville de Grenoble coordonne comme chaque année le Mois de l'accessibilité, qui s'articule avec la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.

Votre délégation propose 2 animations autour du thème de cette 9e édition « l'enfance et la jeunesse ».

Un concours de cuisine pour les enfants

Inspiré des émissions TV de type « Master Chef », l'APF propose un concours de cuisine pour les enfants.

Nous constituerons des binômes de deux enfants (mixte enfant valide/enfant en situation de handicap) qui réaliseront un goûter lors d'ateliers se déroulant les mercredis après-midi. Le plat sera soumis à un jury composé de cuisiniers de l'ESAT Pré-Clou. Pour la remise des prix, nous invitons les enfants participants et leurs familles à l'ESAT Pré-Clou pour un goûter convivial !

Agenda des ateliers (les mercredis, de 14h à 17h) :

- Pour les 8-10 ans : 8 novembre dans les locaux de la délégation APF
- Pour les 6-8 ans : 15 novembre : au café des enfants en partenariat avec l'association La Soupape qui gère le café
- Pour les 11-13 ans : 22 novembre dans les locaux de la délégation APF
- 29 novembre : remise des prix à l'ESAT Pré-Clou à Echirolles

Une exposition photo des ateliers aura lieu lors de la clôture du mois le 2 décembre puis ensuite à la délégation et dans d'autres lieux sur demande

Si vous souhaitez inscrire votre enfant (en situation de handicap ou valide), contactez Lorène lorene.cormorand@apf.asso.fr 04.76.43.13.28, attention places limitées.

Une sensibilisation scolaire au handicap

Une séance avec un groupe d'enfants du périscolaire - organisée avec l'école Ampère de Grenoble autour de 5 ateliers le jeudi 30 novembre- sera proposée afin de : changer le regard, favoriser le vivre ensemble, rompre les préjugés.

Le mois de l'accessibilité se déroule également sur la commune de Saint Martin d'Hères

Nous serons présents le mercredi 15 novembre lors de la journée de rencontre et de sensibilisation à la maison de quartier Fernand Texier, 163 avenue Ambroise Croizat.

Au programme de la journée :

-Petit déjeuner et goûter les yeux bandés, atelier témoignages/discussion avec présentation de matériels adaptés, atelier de déambulation avec cannes blanches, techniques de guidage.

-Repas partagé. déambulation en fauteuils.

-Espace Handylud avec jeux adaptés à différents handicap et jeu de boccia (jeu de balles, sport paralympique).

Cette journée est organisée par l'union de quartier portail rouge, la MJC, l'association des paralysés de France (APF), l'association Valentin Haüy, l'ESTHI, le service de développement de la vie sociale (SDVS) et l'action sociale de proximité du CCAS.

Logements adaptés : la SDH optimise son offre locative en partenariat avec l'APF

Avec un parc immobilier de près de 19 000 logements, la SDH (Société Dauphinoise pour l'Habitat) est la plus importante entreprise sociale pour l'habitat en Isère. Soucieuse de toujours mieux répondre aux besoins de tous les ménages, la SDH devient partenaire de l'APF afin d'aider les locataires en situation de handicap à accéder à des logements et des services abordables et de qualité.

Quelle est la nature du partenariat SDH-APF ?

Au-delà de la réglementation accessibilité handicapé, la SDH réalise des aménagements spécifiques PMR dans certaines résidences neuves. Depuis 2017, la SDH sollicite l'aide de l'APF pour définir les aménagements, équipements et prestations à réaliser dans ces logements.
Le périmètre porte essentiellement sur :

- Les cuisines et sanitaires : meuble sous évier évidé, bloc WC rehaussé non suspendu, douche sans seuil, revêtement de sol non glissant, robinetterie…
- L'adaptation de la hauteur des équipements : œilleton et verrou de la porte palière, commandes d'éclairage, prises, système d'interphonie ou de visiophonie, tirettes VMC…
- Les ouvertures : motorisation du box de stationnement et des volets roulants, poignées spécifiques sur la porte d'entrée et les placards…

En même temps la SDH adapte des logements dans le parc ancien qu'elle réhabilite.

Le saviez-vous ?

En Isère l'APF est réservataire de 54 logements adaptés de la SDH. Lorsqu'un locataire quitte un de ces logements, l'APF a priorité pendant un mois pour proposer la location à ses adhérents.

Le parc locatif de la SDH compte au total 558 logements adaptés.

Quels avantages de louer un logement avec la SDH ?

- Accompagnement personnalisé (conseils, constitution de dossier…)
- Visite systématique des logements (excepté dans le neuf)
- Pas de frais d'agence ni de frais de dossier
- Un service Relations Clients à l'écoute

Intéressé par la location d'un logement adapté ?

Renseignez-vous sur les disponibilités et les conditions en contactant la SDH sur location@sdh.fr ou en consultant directement les offres sur www.sdh.fr, soit par téléphone au 04.76.68.39.39

Votre délégation APF est également à votre disposition pour répondre à vos questions sur ce partenariat et pour vous accompagner dans vos recherches de logement adapté.

De nouvelles arrivées dans votre Délégation !

La rentrée est souvent synonyme de nouveauté. Votre Délégation n'y échappe pas et nous sommes ravis de vous annoncer l'arrivée de Maëva et Coralie en tant que volontaires en service civique.

Titulaire d'un diplôme en « Accompagnement, Soins et Services à la Personne », Maëva a réalisé, depuis 2015, plusieurs stages en école maternelle et auprès de personnes âgées. Basée à l'antenne de Vienne, sa mission consistera à accueillir les adhérents et plus largement les personnes en situation de handicap et leurs familles, ainsi que soutenir Sophie et Marie-Claude dans la réalisation des activités et actions ressources de l'antenne.

Diplômée en « Politiques Publiques de Santé » à Sciences Po Grenoble, Coralie a acquis plusieurs expériences dans le domaine du handicap et notamment au sein de l'Office de Tourisme de Grenoble-Alpes Métropole et de l'Office Départemental des Personnes Handicapées de l'Isère (ODPHI). Sous la responsabilité de Lorène puis de Charlène à partir de fin octobre, Coralie aura pour mission de développer la sensibilisation au handicap en Isère au sein des écoles, collèges, lycées, universités, … ainsi que participer aux actions de la délégation.

Et ce n'est pas tout car vous aurez certainement l'occasion, si vous passez à l'antenne de Vienne, de croiser ou d'être accueilli par Evelyne, fidèle bénévole, qui va désormais assurer l'accueil de l'antenne plusieurs jours par semaine. Nous la remercions vivement pour son investissement, son dynamisme et pour le temps qu'elle consacre à l'APF !

Sa présence permettra d'assurer la continuité de l'accueil à Vienne puisque dans le même temps, le poste de Sophie évolue : en complément des missions qu'elle assure pour l'antenne, Sophie consacrera désormais la moitié de son temps à coordonner les réponses individuelles en délégation au niveau régional. Bravo à Sophie à qui nous souhaitons beaucoup de réussite sur cette seconde mission !

Enfin, une dernière arrivée et non des moindres, celle de Gabin, le fils de Charlène qui est né le 27 juin dernier. Nous les félicitons et leur souhaitons d'être heureux en famille !

VIE ASSOCIATIVE

Groupe de parole pour les parents ou futurs parents en situation de handicap

NOUVEAU

Votre Délégation développe des groupes de parole sur des thématiques qui vous intéressent. Le groupe de parole regroupe un ensemble de personnes qui se retrouvent régulièrement pour échanger, partager des expériences et des informations, évoquer une situation ou des difficultés qu'ils ont en commun. Cela permet, dans un cadre convivial, de parler de ses préoccupations et d'écouter d'autres personnes qui sont dans la même situation.

Avec le **collectif « être parHANDs », qui cherche** à changer les regards sur la parentalité et faire évoluer les représentations**,** nous avons décidé de créer un groupe de parole pour les parents ou futurs parents en situation de handicap**.**

Ce groupe de parole se tiendra tous les vendredis de 14h00 à 15h30 à partir du 12 janvier 2018. Il sera animé par Céline Siegler, maman en situation de handicap d'une enfant de 5 ans et maman relai de l'association Handiparentalité depuis 7 ans et membre du collectif « être parHANDs » depuis 1 an. Nous terminerons par un goûter convivial, bonne humeur garantie !

Si cela vous intéresse, inscrivez-vous dès maintenant auprès de votre délégation : contactez Christel au 04 76 43 13 28 ou dd38@apf.asso.fr

Assemblée Départementale de l'APF : rendez-vous à l'Hôtel de Ville de Grenoble !

Temps éminemment important de la vie associative de votre Délégation, l'Assemblée Départementale de l'APF se tiendra cette année à l'Hôtel de Ville de Grenoble le 21 octobre de 9h30 à 16h30. Tous les adhérents sont invités. Vous pourrez à la fois vous informer sur le bilan de l'année 2016 et les nouveautés qui émergent depuis début 2017 mais également être acteurs des réflexions pour les projets d'avenir grâce à des ateliers participatifs autours des thèmes suivants : accès aux soins, vie familiale, emploi, éducation et scolarité. Le repas est offert par la Ville. Renvoyez-nous vite votre réponse pour confirmer votre présence à l'aide du coupon joint dans ce courrier ou par mail : dd.38@apf.asso.fr

Repas de Noël

Comme chaque année, fêtons ensemble la fin de l'année !

Le traditionnel repas des adhérents aura lieu le vendredi 1er décembre à partir de 19h30 à la salle des fêtes d'Echirolles.

Le bulletin réponse est à renvoyer avant le **17 Novembre impérativement, avec le chèque de règlement** afin que nous puissions comptabiliser vos repas. **Sans règlement, nous ne pourrons pas confirmer votre inscription.**

Contact : Lorène au 04.76.43.13.28 ou lorene.cormorand@apf.asso.fr

Ça bouge pour le Club loisirs !

Votre club loisirs évolue !

Dans les prochains mois, nous allons étoffer le programme des activités pour nos adhérents. Voici d'ores et déjà ce que nous pouvons vous proposer en cette rentrée.

Rappel : pour participer au club loisirs, vous devez être à jour de votre adhésion.
Pour les non-adhérents intéressés pour découvrir le Club Loisirs, une 1ère sortie d'essai est possible !

Sorties proposées par Thierry au départ de Grenoble
En cas de mauvais temps, les sorties sont remplacées par un repas au restaurant !
Merci de prévoir un pique-nique et 15 € pour chaque sortie.
Merci de vous inscrire le plus rapidement possible auprès de Thierry Rolland :
thierry.rolland@apf.asso.fr ou au 04 76 43 13 28

- vendredi 22 septembre : Pique-nique à St Hilaire du Touvet pour la 44e Coupe Icare, événement international dédié au vol libre, mettant en scène toutes les pratiques aériennes, parapente, delta... *Rendez-vous à la délégation à 9h30 et retour à 16h*

- vendredi 29 septembre : Pique-nique en haut de la Bastille (visite du vieux Grenoble et montée en bulle) *Rendez-vous à la délégation à 9h30 et retour à 17h*

Sorties proposées par l'antenne de Vienne
Merci de vous inscrire le plus rapidement possible auprès de Marie-Claude Borde :
marie-claude.borde@apf.asso.fr ou au 04 74 85 71 09

- jeudi 14 septembre : Jeux au local *de 14h à 16h30*.
- jeudi 21 septembre : Visite du zoo du Fitilieu près des Abrets. 10€ par personne
- jeudi 28 septembre : Croisière et déjeuné sur le Rhône.

Atelier cuisine

Le concept ? Nous cuisinons tous ensemble un plat à partager pour le goûter.

Les ateliers cuisine ont désormais lieu tous les 3e mercredi du mois de 14h à 17h dans les locaux de la délégation à Grenoble :

- mercredi 20 septembre
- mercredi 18 octobre

En novembre, les mercredis 8, 15 et 22 : réservés aux enfants dans le cadre du Mois de l'accessibilité ! (voir p.3)

Pour toute inscription / renseignement complémentaire, contactez Lorène au 04.76.43.13.28 ou lorene.cormorand@apf.asso.fr

Avis aux amateurs de culture et de spectacles !!!

MC2 : NOUVEAU

Gontrand Liot, élu de votre Délégation APF et comédien émérite, a œuvré à la mise en place d'un nouveau partenariat avec la MC2 – Maison de la Culture de Grenoble et vous propose ainsi de vous immerger au cœur de cette grande maison de création. Vous aurez le privilège, en plus d'assister à 3 spectacles de qualité (théâtre, danse et musique), de découvrir en profondeur ce lieu magique et de rencontrer les équipes artistiques !

La MC2 vous proposera en effet un véritable parcours culturel :

- Visite de la MC2 dans ses moindres recoins (salles, coulisses, loges, etc.)
- Des rencontres, pour chaque spectacle, avec les artistes, costumiers, metteurs en scène ou d'autres acteurs pour découvrir les dessous de leurs créations.
- Des temps d'échanges, de débats, de débriefings en groupe après chaque spectacle pour exprimer son ressenti.

Le tout pour un tarif avantageux de 30€ !

Voici les spectacles qui vous attendent :

Théâtre – Vertiges

Texte et mise en scène Nasser Djemaï

À la suite de son divorce, Nadir décide de se rapprocher de sa famille pour retrouver un peu de calme. Beaucoup de choses ont changé autour de lui, le quartier s'est appauvri, certains se sont radicalisés, la population a changé. Il se retrouve englouti dans un monde parallèle, un monde fantastique, avec une famille livrée à elle-même et un père sur le point de mourir. Cette plongée onirique nous entraîne dans un voyage à travers une réalité qui constitue pourtant le quotidien de ces familles d'origine étrangère, devenues française pour des raisons oubliées.

22 mars 2018 à 19h30 – Durée : 2h

Danse – May B, De Ste-Foy-les-Lyon à Rio de Janeiro

Chorégraphie Maguy Marin

De jeunes danseurs brésiliens, élèves à l'école de danse libre de la Maré à Rio de Janeiro, s'emparent d'une chorégraphie de Maguy Marin interprétée il y a trente-cinq ans par leur enseignante Lia Rodrigues. Tous issus des favelas de la capitale brésilienne, ces futurs danseurs professionnels participent à une expérience humaine et artistique dans une forme éclatée au croisement de deux langages : la parole et le corps. Un exercice particulièrement sensible qui offre de nouvelles possibilités de partages, de dialogues et de collaborations avec pour seules exigences : la discipline et la créativité.

26 avril 2018 à 19h30 – Durée : 1h30

Musique - Donny McCaslin

La participation de ce groupe de jazz new-yorkais à « Blackstar », l'ultime album de David Bowie, l'a révélé au grand public. Le saxophoniste et ses musiciens tissent de solides ponts entre jazz, rock et électro avec une impressionnante aspiration à la grandeur. « Beyond now », leur dernier album, repousse les barrières du jazz lors de moods contrastés et de solos brillants, qui laissent la part belle aux sonorités contemporaines. Compositions originales et reprises offrent de magnifiques rythmes envoûtants et des arabesques électroniques, ponctuées de détentes jazz. Un concert électrisant !

16 mai 2018 à 19h30 – Durée : 1h20

Si vous hésitez encore, nous vous donnons **rendez-vous à la Délégation le Jeudi 9 novembre à 15h30** pour rencontrer Marie-Claude, Responsable des relations avec le public de la MC2, qui vous présentera en détail le parcours qui vous attend et répondra à toutes vos questions.

Si vous êtes déjà convaincu, inscrivez-vous dès maintenant en contactant Lorène Cormorand : lorene.cormorand@apf.asso.fr / 04 76 43 13 28.

L'inscription est ouverte aux adhérents APF. Si vous n'êtes pas encore adhérent, vous trouverez un bulletin d'adhésion en dernière page du Handisère ou vous pouvez le demander à votre délégation.
Attention : nombre de places limitées – clôture des inscriptions le 1er décembre.

Appel aux Bénévoles

Envie de partager un savoir ? Une demi-journée de libre ponctuellement ou régulièrement ?

Nous cherchons des personnes qui pourraient nous aider à élargir les activités du club loisirs de la délégation.
Que ce soit pour une activité manuelle, artistique ou pour accompagner des adhérents en extérieur lors de sorties sportives, découvertes, chacun peut trouver sa place.
Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés et les idées !

Contact : Lorène au 04.76.43.13.28 ou lorene.cormorand@apf.asso.fr

L'Antenne de Vienne recherche activement des bénévoles, pour l'opération des emballages cadeau. Au magasin Maxi Toys situé à Chasse Sur Rhône celle-ci se déroulera du mois de Novembre au mois de Décembre.

Si vous êtes intéressés, contactez l'antenne de Vienne par téléphone au : 04 74 85 71 09 ou par mail : dda.38@asso.apf.fr

Profitez d'ores et déjà du « Pack Découverte APF/FFH » pour vos activités sportives !

NOUVEAU

L'APF et la Fédération Française Handisport ont signé en octobre 2016 une convention nationale. Ce partenariat, que la Délégation APF de l'Isère souhaite décliner localement avec le Comité Départemental Handisport de l'Isère, vise à promouvoir l'accès aux activités physiques et sportives avec une approche inclusive et en prenant en compte les besoins spécifiques de chacun.

Parmi les actions déjà mises en place, le « Pack Découverte APF/FFH » permet aux adhérents APF de bénéficier d'avantages sur la licence Handisport. Voici une présentation plus détaillée de ce Pack :

- Ses objectifs :
  - Faciliter l'accès des adhérents de l'APF aux clubs Handisport
  - Faciliter l'accès des licenciés Handisport aux actions des délégations APF (représentation, revendications, activités de loisirs, ateliers, sorties, etc.).
- Son fonctionnement : Pour les adhérents APF : gratuité de la 1ère licence Handisport (la gratuité de la licence FFH n'exonère pas de la cotisation demandée par le club Handisport). Pour les licenciés Handisport : gratuité de la 1ère année de cotisation à l'APF.

Pour en profiter, il vous suffit donc de présenter votre carte d'adhésion APF lorsque vous faite votre demande de 1ère licence dans le club Handisport de votre choix. Pour connaître la liste des clubs et sections Handisport en Isère,
connectez-vous sur : http://isere-handisport.org/

Du sport pour les enfants !

A partir du 13 septembre 2017, des cycles sportifs seront mis en place tous les mercredis après-midi, hors
vacances scolaires, à destination des enfants de 6 à 18 ans, présentant une déficience motrice ou sensorielle.

Par ailleurs, des stages multisports seront proposés la première semaine des vacances scolaires (Hors Vacances de Noël).

Votre enfant est intéressé ! Les documents pour l'inscription sont téléchargeables sur le site Isère Handisport (onglet Tremplin Handisport) et à nous renvoyer dès que possible.

Contact : Tremplin Handisport
04 38 02 00 41 • 06 32 50 92 87
tremplinhandisport@gmail.com

HandiDon

Soutenez nos projets grâce à HandiDon !

Pour la 4e année consécutive, l'APF lance son grand jeu national solidaire : HandiDon.
Les projets ne manquent pas à l'APF en Auvergne-Rhône Alpes : Sports de plein air, service des aidants, achat de matériel, challenge APF, séjours…

La campagne de collecte de l'APF a lieu du 1er septembre au 1er décembre 2017 : des tickets à 2€ permettent de participer à un tirage au sort régional puis national avec de nombreux lots à gagner.
Pour vous c'est une chance de gagner et pour nous c'est une chance de réaliser notre projet !

Vous pouvez acheter un ticket si le cœur vous en dit mais vous pouvez aussi nous aider à les vendre auprès de votre famille, de vos amis, de vos connaissances (réseau professionnel, associatif, clubs de sport…), des commerçants de proximité...

Pour vous procurer des carnets de tickets, vous pouvez contacter votre délégation au 21 bis, av. Marcelin-Berthelot à Grenoble (arrêt tram Mounier), tél. 04 76 43 13 28. Vous pouvez aussi vous rendre sur www.handidon.fr et vous procurer un ticket en ligne qui vous permettra de participer aussi aux tirages au sort. Deux tirages au sort sont organisés, un en Région le 7 décembre 2017, un au siège APF à Paris le 14 décembre 2017.

Une nouvelle façon de participer à HandiDon, cette année : le don par SMS !
En envoyant « HandiDon » au 92033, un don de 2€ est reversé à l'association. Le donateur peut ensuite, s'il le souhaite, participer au tirage au sort national et local. Disponible sur bouygues Télécom, Orange et SFR

En Isère, nous avons 2 projets :

Un séjour à la découverte des Marchés de Noël

La période de Noël et ses marchés colorés, les décorations multicolores, les décors pittoresques, cette atmosphère de fête, les mets typiques… Que l'on soit grand ou petit, c'est une période de l'année que l'on attend avec plaisir ! Pour l'antenne APF de Vienne, c'est l'occasion de proposer à des adhérents en situation de handicap de (re)découvrir pendant 3 jours ces lieux toujours un peu féériques et où on retrouve son âme d'enfant. Ce sera également l'occasion pour les aidants familiaux de bénéficier de temps de répit pendant le temps du séjour.

Une journée sportive et festive

La délégation APF de l'Isère proposera le printemps prochain des olympiades pour les personnes en situation de handicap, usagers des Etablissements et services médico-sociaux et adhérents de la délégation autour de la pratique sportive : Organiser des épreuves de sports collectifs, proposer des équipes, concourir aux épreuves, créer de la cohésion, favoriser le vivre ensemble, échanger et partager. Voilà bien des valeurs dans l'air du temps ! En lien avec les ESMS de l'Isère, Handisport, l'UCPA

Nous comptons sur votre soutien !

Friperie éphémère

Besoin d'une veste pour l'hiver ? Envie de chiner des vêtements à prix modiques ?
La friperie reprend du service les vendredi 13 et samedi 14 octobre dans les locaux de la Délégation à Grenoble.

Opération textile

Quand les vêtements usagés deviennent de l'isolant thermique !

Chaque année, votre délégation organise une collecte de vêtements et chaussures. Les fonds récoltés permettent de pérenniser notre action au profit des personnes en situation de handicap de l'Isère.

Usés ou juste démodés, déchirés ou troués, tous les articles peuvent être recyclés, à condition de séparer les vêtements et chaussures dans des sacs plastiques fermés !

Vous pouvez amener vos sacs à la délégation à Grenoble pendant nos horaires d'ouverture ; ou directement à notre local de Bourgoin-Jallieu : le jeudi 26 octobre de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et le vendredi 27 octobre de 10h00 à 14h00 au local au 8 route de Saint Jean de Bournay, à Bourgoin-Jallieu (parking gratuit derrière la gare).

Plus d'une vingtaine de communes du Nord-Isère participe également à notre démarche en récoltant le textile auprès de leurs habitants et nous les en remercions.

Le vendredi 27 octobre, plusieurs bénévoles nous aideront à charger tous les sacs dans le camion venu exprès de Belgique. L'an passé près de 16 tonnes avaient été collectées, cette année on vise les 20 tonnes !

Opération Chocolats

Avis aux gourmands !

Le nouveau catalogue pour notre opération chocolats est arrivé et est envoyé à chaque adhérent par courrier avec ce numéro de Handisère.

Ils sont également disponibles sur demande auprès de la délégation : dd.38@apf.asso.fr, tél. : 04.76.43.13.28

N'hésitez pas à vous faire plaisir ou à offrir à vos proches de délicieux chocolats tout en soutenant l'APF. !

SPASAD 38

Dans chaque numéro de Handisère, nous vous proposons désormais un focus sur un établissement ou un service proposé par l'APF en Isère. Le précédent était consacré à la Plateforme Appui-Conseil et, pour ce numéro, nous nous consacrerons au SPASAD 38 du Pôle Adultes.

SPASAD 38
Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile

Le SPASAD est composé de 2 services :

- Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)
- Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Par ailleurs, un service mandataire accompagne les personnes qui souhaitent être employeurs de leurs auxiliaires.

En cohérence avec le projet associatif et la charte qualité de l'APF, le SPASAD évalue et met en place des prestations en aide humaine afin d'effectuer des actes de la vie quotidienne (lever, toilette, coucher, habillage, aide à la prise de repas...), développer et maintenir des acquis, accompagner vers la vie sociale. Il est également en mesure d'évaluer et de coordonner des soins avec des infirmiers et para-médicaux libéraux afin de répondre aux besoins en matière de prévention, de soins d'hygiène, de soins médicaux, de conseils pour des aides techniques.

Son organisation :

- Du personnel formé qui intervient dans le respect de la vie privée et de l'intimité de chacun, quels qu'en soient les besoins (hygiène, santé, prévention…)
- Des soins qui correspondent et s'adaptent à chaque situation

Une dimension relationnelle :

- Suivi des prestations
- Lien avec les partenaires et la famille (médecin, travailleurs sociaux, services tutélaires) selon les demandes
- Coordination entre les professionnels et l'usager

Modalités :
Des prestations assurées dans la continuité y compris les week-end et jours fériés :

- De 6h à 23h pour le SAAD
- De 6h à 20h pour le SSIAD
- 24h/24h pour le service mandataire

DOSSIER : SPASAD 38

L'activité du SPASAD a pour spécificité une prise en charge pluridisciplinaire avec le SSIAD ou d'autres partenaires et une complémentarité dans l'offre proposée, aide humaine en mode prestataire ou mandataire, soins, partenariats avec d'autres intervenants.

Le SPASAD ayant une obligation de veiller à l'évolution des besoins et des attentes des usagers, le service a fait évoluer son organisation et a mis au point des outils permettant de rester au plus près des besoins et de leurs évolutions. C'est en s'appuyant d'une part sur les demandes des usagers, et d'autre part sur les capacités d'animation et de concertation du service, que les auxiliaires de vie et les aides-soignants peuvent à travers l'écoute, les échanges, le regard préventif contribuer aux adaptations nécessaires.

En 2016, 77 personnes ont été prises en charge au titre de l'aide humaine et/ou de soins, ce qui représente :

- 58 usagers du SAAD pour un total de 31 660 heures au cours de 20 205 interventions
- 23 usagers du SSIAD pris en charge de manière régulière ou temporaire
- 16 employeurs ont donné mandat au service mandataire. Cela représente un suivi pour 52 salariés (99 contrats de travail : 38 CDI + 61 CDD) pour un total de 27 761 heures d'intervention.

Focus sur les interventions du SAAD

Les interventions peuvent être multiples auprès les usagers mais restent principalement centrées sur les actes essentiels de la vie quotidienne, aide partielle ou totale à la toilette (72 % des usagers) et l'aide au lever.

Les autres interventions, coucher et aide à la prise de repas, concernent un 1/3 des usagers. Les accompagnements à la vie sociale concernent également 1/3 des usagers et peuvent recouvrir différents types d'aide : aide pour le rangement ou la tenue de documents administratifs, la transmission des informations au service de tutelle ou curatelle, aide à la gestion des rendez-vous médicaux, aide à la tenue d'agendas ou d'annuaires des professionnels médicaux et sociaux, activités diverses (courses diverses, promenades, couture, cinéma, évènements sportifs, etc).
Lors d'hospitalisations et quand les personnes accompagnées le souhaitent, l'auxiliaire de vie peut aussi leur rendre visite sur le lieu d'hospitalisation.

Grâce au Conseil de Vie Sociale et par l'organisation de réunions d'usagers et l'envoi d'informations, le SPASAD associe ses usagers à la vie du service.

Pour qui ?

Ce service de l'APF s'adresse aux personnes vivant à domicile. Il accompagne en priorité les personnes en situation de handicap moteur ou porteur de pathologie neurodégénérative et est également ouvert aux personnes dépendantes.

Contact :

SPASAD 38 (SAAD et SSIAD)
21 avenue Marcelin Berthelot – 38100 Grenoble
spasad.grenoble@apf.asso.fr
04 76 88 16 50

Mand'APF 38 (Service mandataire)
21 avenue Marcelin Berthelot – 38100 Grenoble
apf38.mandat@orange.fr
04 76 94 07 49

AGENDA

- **Jusqu'au 1er décembre :** Handidon (campagne de collecte annuelle)
- **Jeudi 14 septembre :** Jeux au local de l'Antenne de Vienne
- **Mercredi 20 septembre :** Atelier cuisine, dans les locaux de la Délégation à Grenoble
- **Jeudi 21 septembre :** Visite du zoo du Fitilieu, près des Abrets
- **Vendredi 22 septembre :** Pique-nique à St Hilaire du Touvet
- **Jeudi 28 septembre :** Croisière et déjeuné sur le Rhône
- **Vendredi 29 septembre :** Pique-nique en haut de la Bastille, visite du vieux Grenoble et montée en bulle

- **Vendredi 13 et samedi 14 octobre :** Friperie éphémère, dans les locaux de la Délégation à Grenoble
- **Mercredi 18 octobre :** Atelier cuisine, dans les locaux de la Délégation à Grenoble
- **Samedi 21 octobre :** Assemblée Départementale, à l'hôtel de Ville de Grenoble
- **Jeudi 26 et vendredi 27 octobre :** Collecte de textile, à Bourgoin-Jallieu
- **Du 4 novembre au 3 décembre :** Mois de l'Accessibilité, Grenoble et alentours
- **Mercredi 8 novembre :** Atelier cuisine réservé aux enfants, dans les locaux de la Délégation à Grenoble
- **Jeudi 9 novembre :** Présentation du partenariat avec la MC2, dans les locaux de la Délégation à Grenoble
- **Mercredi 15 novembre :** Atelier cuisine réservé aux enfants, au Café des Enfants à Grenoble
- **Mercredi 15 novembre :** Journée de rencontre et de sensibilisation à la maison de quartier Fernand Texier, à Saint-Martin d'Hères
- **Mercredi 22 novembre :** Atelier cuisine réservé aux enfants, dans les locaux de la délégation à Grenoble
- **Mercredi 29 novembre :** Remise des prix du concours de cuisine réservé aux enfants, à l'ESAT Pré-Clou à Echirolles
- **Vendredi 1er décembre :** Repas de Noël des adhérents, à la salle des fêtes d'Echirolles
- **Vendredi 12 janvier 2018 :** Groupe de parole pour les parents ou futurs parents en situation de handicap avec le collectif « être parHANDs », dans les locaux de la Délégation à Grenoble
- **Jeudi 22 mars :** Théâtre – Vertiges, à la MC2 à Grenoble
- **Jeudi 26 avril :** Danse – May B, de Ste-Foy-les-Lyon à Rio de Janeiro, à la MC2 à Grenoble
- **Mercredi 16 mai :** Musique - Donny McCaslin, à la MC2 à Grenoble

CONTACTS

Une équipe de délégation

Directeur Territorial des Actions Associatives :
Mattieu VILLARET
Assistante Territoriale : Christel DI RAGO
Comptable : Brigitte GUIENNET
Agent Associatif : Thierry ROLLAND
Chargé de mission communication : Cyril LELY
Chargée du Développement des Actions Associatives / Responsable du réseau bénévoles (sur RDV) :
Lorène CORMORAND
Remplaçante de Charlène MOINE jusqu'en octobre

Conseil Juridique : Taduy DZUNG

Permanence du service social :
Assistant/e social/e : Amandine BALMET
Bernard EPALLE
Grenoble : Mercredi : 13h30-17h30
Bourgoin : 1er Jeudi du mois : 9h30-12h
Voiron : 2ème Jeudi du mois : 9h30-12h
APF Industrie : Mardi : 14h-17h

Une antenne à Vienne

2, place du 19 Mars 1962 38200 Vienne
Tel: 04 74 85 71 09

Chargée du Développement des Actions Associatives :
Sophie GONNET
Agent Associatif : Marie-Claude BORDE

Lundi au jeudi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Vendredi : 9h à 12h

Le Conseil Départemental

Chantal VAURS
Georgette HANZO
Victor MENEGHEL
Yvon MOTTIN
Léonie ROGER
Chloé CACAUD
Gontrand LIOT

Le Conseil APF de Région

Titulaire : Chantal VAURS
Suppléante : Léonie ROGER

Les correspondants APF

Echirolles : Marc FINOT : 04 76 09 50 15
Bourgoin : Chantal VAURS : 04 74 97 38 23
Fontaine : Monique COURBIN : 04 76 26 73 69

Accueil Standard

Anne-Marie Christian
Amandine Thierry
Fatima Richard

Une vingtaine de bénévoles travaillent régulièrement avec nous
Merci à eux !

Handisère / Sortie tous les 3 mois
Saisie PAO: Cyril LELY
Imprimerie : l'E.S.A.T. APF de Pré-Clou 19, avenue de Grugliasco 38130 ECHIROLLES

APF

Bon d'adhésion et/ou d'abonnement
FAIRE FACE nouvelle formule 2017

Vous pouvez aussi adhérer à l'APF et vous abonner à Faire Face via notre site internet : www.apf.asso.fr

OUI, je souhaite :

1 ☐ adhérer à l'APF* et m'abonner pour un an au magazine *FAIRE FACE* nouvelle formule au prix de spécial de 47 € — DHNA17+ADFA22 — €
ou
2 ☐ adhérer pour un an à l'APF à 25 € * (prix de l'adhésion seule, sans abonnement) — DHFN17 — €
ou
3 ☐ Cotisation familiale (tarif dégressif) Contactez votre délégation pour en savoir plus — 2AFN17 — €
ou
4 ☐ 1ère cotisation gratuite pour les moins de 25 ans (justificatif à joindre avec votre bulletin) — DHJA17 — 0 €
ou
5 ☐ 1ère cotisation gratuite pour les licenciés de la Fédération Française Handisport (FFH) (photocopie de votre carte d'affiliation FFH à joindre avec le bulletin) — DHFH — 0 €

TOTAL de mon règlement : €

* Votre adhésion (25 €) et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66% de leur montant dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Tarifs valables jusqu'au 31/12/2017

MERCI DE RETOURNER CE BON
soit à votre délégation APF ou sous enveloppe sans affranchir à :
APF Service Adhésions/Abonnements - Libre-réponse n°40381 - 94609 Choisy Le Roi cedex

RDD2017 — L'adhésion est individuelle
☐ M. ☐ Mme Nom/Prénom .....
Adresse .....
.....
.....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....
E-mail (facultatif) .....

Ci-joint mon règlement par :
☐ chèque bancaire ☐ chèque postal à l'ordre de l'Association des Paralysés de France

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations vous concernant, en vous adressant à notre association. Les noms, prénoms et adresses de nos adhérents et abonnés sont communiqués à nos services internes et aux organismes liés contractuellement avec l'APF. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises, il vous suffit de nous écrire en précisant vos nom, adresse et numéro d'adhérent ou d'abonné.